

Commission chargée du Juridique, des Réformes et de la Prospective

SAISON 2010/2011

Composition de la Commission :

Responsable : Jean Lou GENESTAL

Dans le cadre de sa mission d'information, la Commission chargée du Juridique, des Réformes et de la Prospective du Comité Côte d'Argent met à disposition des clubs, par la DIRECTION NATIONALE D'AIDE ET DE CONTROLE DE GESTION, les documents suivants :

Les Fiches pratiques d'aide :

Charges sociales
Indemnités de déplacement
Vente de boissons alcoolisées dans une enceinte sportive
Les mesures fiscales en matière de bénévolat
L'Impôt sur les Sociétés (IS)
La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
La Taxe sur les réunions sportives
La Taxe sur les salaires
Les Impôts locaux
Lien de subordination
Responsabilités des dirigeants

Les documents types et supports de gestion :

Plan Comptable
Notice Plan Comptable
Budget prévisionnel
Déclaration de Masse Salariale Brute Prévisionnelle Administrative
Déclaration de Masse Salariale Brute Prévisionnelle Sportive clubs de Fédérale 1
Déclaration de Masse Salariale Brute Prévisionnelle Sportive clubs de Fédérale 2 et 3
Déclaration prévisionnelle et nominative de remboursement de frais kilométriques
Déclaration nominative de remboursement de frais kilométriques

Les documents officiels de gouvernance :

Guide Fiscal
Statut du joueur et de l'entraîneur de Fédérale 1
Instruction 4 H 5 06 (Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie)
Circulaire ACOSS N° 2008-087
Dossier URSSAF : L'Association Sportive et la Protection Sociale
Dossier MECENAT

La Commission chargée du Juridique, des Réformes et de la Prospective du Comité Côte d'Argent prend en charge également les études, le conseil et les obligations d'assurances des manifestations, des événements organisés par les clubs dans le cadre de leurs activités habituelles.